



Rapport sur le marché du bois 2020/2021 à l'att. de l'Assemblée des délégués

du 18 septembre 2020 (point 13 de l'ordre du jour)

Contexte conjoncturel général

La pandémie de covid-19 a entraîné un fort ralentissement de l'activité économique dans le monde et en Suisse. Comparé à d'autres pays gravement affectés, la Confédération est intervenue rapidement et sans bureaucratie pour soutenir l'économie suisse pendant la crise du coronavirus. Ces derniers mois, elle a principalement eu recours aux instruments suivants: chômage partiel, soutien en faveur des revenus et prêts covid -19. Cependant, la branche forestière et celle des scieries n'ont guère pu bénéficier de ces instruments.

La construction a été diversement touchée selon les régions. Certains chantiers ont été fermés. Toutefois, globalement l'activité a pu se poursuivre en respectant les mesures de précaution et le secteur moderne du bâtiment bois n'a guère été touché.

Selon un communiqué du KOF de septembre 2020, des signes de reprise économique se dessinent pour les mois à venir, mais la situation des entreprises suisses ne s'améliore qu'à petits pas. Dans l'ensemble, les signes indiquent une détente assez générale de la situation. Mais il y a encore du chemin à faire pour sortir de l'ornière du covid-19.

Marché du bois rond

La situation commerciale s'est sensiblement améliorée dans le sud de l'Allemagne et de l'Autriche, du fait que de gros volumes de sciages et de bois ronds ont pu être écoulés respectivement vers l'Amérique et la Chine. Les importations chinoises en provenance d'Allemagne affichent les taux de croissance les plus élevés. Ces derniers mois, l'Allemagne a livré en moyenne environ 530 000 m³ par mois à la Chine. Au total, quelque 6,2 millions de m³ ont été expédiés d'Europe vers la Chine en sept mois. Les prix des sciages de résineux aux États-Unis ont fortement augmenté, ce qui a entraîné une nouvelle hausse massive des livraisons allemandes. En conséquence, la structure des prix en Europe centrale évolue lentement, bien que la pression sur les prix demeure dans les zones fortement impactées par des événements naturels.

La situation de l'approvisionnement de la filière bois en Suisse n'a pratiquement pas changé depuis le mois de juin. Il reste de gros volumes de bois en réserve dans les scieries et en forêt. La proportion de bois D augmente. Une partie peut être absorbée. Les scieurs essaient de réduire le surstock de bois bostryché. Les exportations vont mal. Il faut essayer de constituer des dépôts. La branche de la construction se porte bien, mais la pression de l'étranger est perceptible. L'industrie du bois a maintenant appris, au moins partiellement, à traiter le bois bostryché qui peut être plus souvent valorisé.

D'un autre côté, la situation en forêt varie beaucoup d'une région à l'autre et reste souvent préoccupante, car il y a encore beaucoup de bois endommagé en stock qui ne se vend qu'à bas prix, quand il se vend. Comme les coûts de récolte dépassent généralement le produit des ventes, le bois endommagé reste souvent en forêt sous forme de bois mort sur pied. En Suisse romande,



les dépôts en forêt ne débordent plus. Comme dans d'autres régions de Suisse, les scieries ont besoin de bois frais. Néanmoins, la pression sur les prix se fait toujours sentir. Dans l'ensemble, cependant, les perspectives d'écoulement pour l'hiver 2020/21 sont «modérément positives».

Bois d'industrie et d'énergie

Le marché du bois d'industrie est saturé et surapprovisionné. La papeterie de Perlen doit régulièrement stopper les prises en charge, de sorte que le bois frais préparé ne peut être livré. Les livraisons à SWISSKRONO à Menznau ont également stagné. Le bois d'industrie peut être livré dans les limites des quantités contractuelles.

Le bois d'énergie est disponible en grande quantité. La plupart des dépôts pour la prochaine saison de chauffage sont déjà pleins. Les hivers doux qui se sont succédés ont impacté le marché des plaquettes et les gros volumes de résineux bostrychés n'améliorent en rien cette situation marquée par une offre excédentaire généralement importante.

Il ne faut pas s'attendre à une détente significative pour l'hiver prochain.

Bois de chablis et scolytés

La météo de ces dernières semaines a un peu calmé la situation et ralenti le développement des scolytes pour l'automne. Dans certaines régions, les dommages sont nettement moins importants que prévu. Néanmoins, une certaine quantité de bois bostrychés récoltés dans le cadre de mesures de protection arrivera encore sur le marché à l'automne!

Protection de la forêt Suisse part du principe qu'après les deux années que nous venons de traverser, la population de scolytes a atteint un pic temporaire, mais qu'elle devrait rester à un niveau assez élevé.

Cette année, la pression des infestations et l'émergence de bois scolytés ont aussi augmenté en moyenne et haute altitude, bien que le temps plus frais et plus humide ait entraîné une diminution du nombre de générations.

Le développement des scolytes est actuellement quelque peu ralenti, mais la plus grande prudence s'impose car, dans les arbres touchés qui n'ont pas été évacués à l'automne, des coléoptères vont hiberner et peuvent générer de nouvelles populations le printemps prochain.

Selon les cantons et les régions, on constate de très grands écarts dans l'évaluation de la situation, ainsi que dans l'intensité des mesures de protection des forêts et les soutiens financiers.

Les dommages causés par la sécheresse de ces dernières années et les effets du changement climatique en forêt ont été bien visibles cette année encore sur diverses essences. A cet égard, les aspects relatifs à la sécurité devront être davantage pris en compte à l'avenir.

Comité de gestion adhoc en cas de dommages extraordinaires aux forêts

Le comité ad-hoc a déjà discuté en 2019, puis en 2020 pour échanger des informations et discuter de coordination en regard de la situation du moment. Il est important que s'établisse une bonne collaboration, transparente, entre la Confédération, les cantons et les autres acteurs du



secteur (ForêtSuisse, Industrie du bois Suisse, Entrepreneurs forestiers Suisse FUS-EFS, Association suisse du personnel forestier ASF). Des enquêtes ont été menées auprès des cantons pour tenter d'obtenir le plus rapidement possible une image en temps réel concrète de la situation, afin de pouvoir formuler d'éventuelles recommandations aux acteurs de la branche. Bien que les données issues de ces enquêtes fussent lacunaires et difficiles à interpréter, le principe du comité ad hoc doit être maintenu dans la perspective d'événements futurs; le mandat exact de ce comité reste à préciser.

Tendances et évaluations

Dans certains cantons, il n'existe pas de contributions pour la lutte contre les dommages en dehors de la forêt de protection. C'est lié à la stratégie de chaque canton, aux priorités qu'il donne dans l'utilisation de ses ressources, ainsi qu'aux moyens financiers limités dans certains cantons. Dans le cadre d'une «accélération» de l'adaptation au changement climatique, la question va être de plus en plus débattue de savoir s'il est utile de poursuivre la lutte contre les scolytes dans des sites du Plateau d'où l'épicéa devrait être absent dans le futur. Les associations cantonales sont appelées à participer au débat.

Il demeure primordial de lutter contre les scolytes, avec application et en hiérarchisant les priorités. Inutile d'abattre des arbres atteints et déjà secs et de les mettre en marché; il ne faut commercialiser que les bostrychés frais. Des inspections régulières et coordonnées sont donc indispensables. S'ils n'entravent pas la sécurité, les sujets secs peuvent être laissés sur place, debout ou couchés.

En outre, ne façonnez les bois des coupes forcées que si leur écoulement est garanti. Sinon, contentez-vous d'écorcer les troncs et de les laisser sur place, définitivement, ou bien destinez-les au déchiquetage. Ne coupez et ne stockez que des bois dont l'écoulement est assuré!

L'écoulement des bois va certainement rester difficile jusqu'à la fin de l'automne. Il n'y a que peu de demande de bois résineux (mélèze excepté). Dans certaines régions, l'industrie du bois s'attend à une utilisation plutôt faible de ses capacités.

Planifiez cet automne les coupes de feuillus demandés par le marché.

A situation spéciale - entendez «situation extraordinaire» - actions spéciales, qui font intervenir des acteurs au-delà de la branche. Le stockage sec et humide peut soulager temporairement le marché du bois. Il convient donc d'étudier de près, en étroite collaboration avec l'industrie du bois, la mise en œuvre de procédures d'autorisation simplifiées et la possibilité d'un soutien financier dans les cantons fortement touchés.

En outre, il faut exploiter à fond toutes les possibilités qui existent de transformer et mettre en valeur le plus rapidement possible autant de bois suisse que faire se peut.

Le reboisement des grandes zones touchées par les scolytes, les tempêtes et/ou la sécheresse devrait être simple, sans bureaucratie et il devrait bénéficier de soutien financier. Toutefois, la reforestation de nombreux sites reste une question ouverte. Exemple avec les hêtres: ceux provenant de régions plus chaudes et plus sèches d'Europe sont-ils plus appropriés? Quelles essences faut-il préférer qui offrent un spectre suffisamment large et une grande adaptabilité? Quelles sont les opérations faisables, et celles économiquement raisonnables? Les propriétaires forestiers vont



devoir se poser de plus en plus souvent ce type de questions et y réfléchir en détail pour prendre les décisions viables à long terme et offrant une répartition des risques aussi large que possible.

Rencontres sur le marché du bois, Commission du marché du bois (CMB), Commission de la concurrence (COMCO)

A l'automne 2019, la Commission du marché du bois (CMB) est tombée dans le viseur du Secrétariat de la COMCO et un interrogatoire a été lancé. ForêtSuisse et Industrie du bois Suisse, en tant qu'associations organisatrices, étaient donc en statut d'observation. Aucune enquête n'a toutefois encore été ouverte.

L'entretien avec le secrétariat de la COMCO s'est révélé constructif; le secrétariat s'est montré ouvert à nos suggestions sur la manière dont des discussions relatives au marché auraient pu continuer à se faire. Après une mise au clair de ce qui était faisable de ce qui n'était pas possible, un concept plus détaillé a été élaboré et soumis à analyse.

Sur la base des réactions du secrétariat de la COMCO, nos associations sont arrivées à la conclusion que le maintien de la CMB serait délicat et problématique, même avec des adaptations, même en prenant des précautions, même sans qu'elle délibère sur les prix ou les volumes. ForêtSuisse a donc décidé de se retirer de la CMB. Industrie du bois Suisse a suivi quelques temps après; la CMB ne se réunira donc plus.

Même des échanges d'informations sous forme de Rencontres sur le marché du bois, risqueraient d'être considérés comme des ententes sur les prix entre fournisseurs/concurrents. Il n'y en aura donc pas.

Le secrétariat de la Commission de la concurrence (COMCO) vient de nous informer, nous en sommes heureux, qu'il avait clos sa procédure d'observation, sans suite. Il conviendra bien entendu de rester attentif aux points soulevés qui pourraient éventuellement être considérés comme des infractions à la législation sur les cartels!

Informations futures sur les volumes et les prix

En septembre 2020, un groupe de travail composé de représentants des associations cantonales et des organisations de commercialisation du bois a étudié quelles étaient les possibilités de fournir aux cercles intéressés des informations ciblées et d'actualité, accessibles à tous et conformes aux règles du marché. Un échange d'informations ouvert sur les questions économiques continuera certainement à se faire.

Lors de la prochaine conférence des présidents et des gérants, les possibilités de recensement des volumes de bois endommagés, comme cela se fait déjà dans plusieurs cantons de Suisse orientale, seront présentées et discutées pour savoir dans quelle mesure ce processus pourrait être étendu.

En outre, les relevés a posteriori des prix des principaux assortiments continueront à être effectués par un tiers indépendant (agristat), pour notre compte, en tenant compte des principaux aspects réglementaires. La forme sous laquelle nous publierons ces données à l'avenir est actuellement en discussion.



Je vous souhaite à tous une année forestière sans accident, avec le moins possible de dommages aux bois, une amélioration de la demande de bois frais et des prix du bois qui se regagne du terrain et redeviennent acceptables!

Urban Brüttsch, 10.09.2020